

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 31 mai 2021  
N° CP-2021-6-3-6

### **3<sup>ème</sup> Commission**

Commission de l'attractivité économique et de la transition énergétique et écologique

#### **Service instructeur**

Service de l'environnement

#### **Service consulté**

## **PARTENARIATS ASSOCIATIFS 2021 ET DIVERSES COTISATIONS**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de la poursuite en 2021 des actions entre la Collectivité Européenne d'Alsace et les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des politiques liées à la biodiversité, ainsi que le versement de cotisations à diverses structures

Depuis 1985, les Départements disposent d'une compétence « Espaces Naturels Sensibles » (ENS) qui leur permet de planifier et de mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ces espaces naturels.

Cette compétence est déclinée à travers différentes politiques (Schéma Départemental des Espaces Naturels, GERPLAN, ...) et outils (sites ENS, Mesures Agro-Environnementales, projets spécifiques à certaines espèces), qui s'appuient sur des partenariats avec des organismes, essentiellement associatifs, pour les actions de connaissance du patrimoine naturel.

Pour 2021, il est proposé un examen dans une logique de reconduction des actions engagées, adaptées au contexte de la nouvelle collectivité. Une grande partie de ces partenariats a été examinée lors de la Commission permanente du 10 mai 2021, le présent rapport porte sur des partenariats avec d'autres associations.

## **1. Partenariat avec l'association Saumon-Rhin**

En complément du volet pédagogique mené par cette association (2 100 € attribués au titre du « Soutien à l'Éducation à l'Environnement » lors de la Commission permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin du 11 décembre 2020), la présente demande de soutien concerne les autres activités de l'association : alevinages, suivi des populations, pêches de contrôle, suivi des ouvrages hydrauliques et des passes attenantes.

En 2020, a notamment été effectuée une vingtaine de suivis de travaux sur ouvrages, plus de 300 000 alevins relâchés et 12 pêches de contrôle sur les rivières haut-rhinoises.

Pour 2021, le partenariat proposé s'articule autour des missions suivantes :

- Soutien de population de saumons atlantiques par le repeuplement et le monitoring génétique,
- Suivi des stations de contrôle de migration sur le Rhin,
- Suivi et restauration des populations de poissons grands migrateurs et de la faune piscicole.

Pour l'ensemble de ces actions reprises dans la convention jointe en annexe du présent rapport, il vous est proposé une aide au fonctionnement de 27 160 €, soit une reconduction de l'aide de 2020.

## **2. Cotisations diverses**

Il vous est également proposé d'approuver les cotisations à divers organismes, notamment ARIENA, ANCLI (Association Nationale des Comités Locaux d'Information), PEFC (Certification Forestière), ASA (Associations Syndicales Autorisées), et Pro-Silva (Association professionnelle de la filière bois). Le montant total de ces cotisations s'élève à 3 000 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer une subvention de 27 160 € à l'association Saumon-Rhin pour son fonctionnement en 2021, les crédits nécessaires étant imputés sur l'opération P225O007 chapitre 65 nature 65748 sous-fonction 76,
- D'approuver la convention financière 2021 à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'association Saumon-Rhin, jointe en annexe au présent rapport,
- De m'autoriser à la signer,
- D'approuver le versement de la subvention selon les modalités prévues par la convention,

- D'approuver et d'autoriser le versement des cotisations à l'ARIENA, ANCLI (Association Nationale des Comités Locaux d'Information), PEFC (Certification Forestière), ASA (Associations Syndicales Autorisées), et Pro-Silva (Association professionnelle de la filière bois), d'un montant de 3 000 € en fonctionnement, les crédits nécessaires étant imputés sur l'opération P2250007 chapitre 011 nature 6281 sous-fonction 76.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY